

FRANCHE-COMTÉ

Axe 7 : Actions transversales (dont management)

La laïcité - offre de formation e-learning

Contexte

La loi n° 2021-1109 confortant le respect des principes de la République rend obligatoire la formation des agents publics au principe de laïcité, d'ici 2025.

L'ANFH met à votre disposition sur sa plateforme de formation en ligne 3 formations sur le thème de la laïcité :

- Les fondamentaux de la laïcité - 2h15 - Ce parcours de formation en e-learning, élaboré par la Direction générale de l'Administration et de la Fonction publique (DGAFP), permet de répondre à cette obligation légale auprès des agents de la fonction publique.
- La laïcité au quotidien dans la FPH - 30 minutes - à destination de tous les agents
- La laïcité ma responsabilité dans la FPH - 45 minutes - à destination de l'encadrement.

Objectifs

Seront renseignés ultérieurement

Renseignements complémentaires

- Autoformation 100% distanciel sur la plateforme LCMS de l'ANFH
- L'ANFH accompagne l'établissement sur la gestion des sessions de formation et la création des accès des agents sur <https://e-formations.anfh.fr/>
- Aucun coût à prévoir pour l'établissement.
- Modalités d'inscriptions : le service formation de l'établissement sollicite l'ANFH.

**Exercice
2026**

**Nature
AFR**

Modules

- **Les fondamentaux de la laïcité**
Durée : 2 heures

- [La laïcité au quotidien](#)

Durée : N/C

- [La laïcité ma responsabilité](#)

Durée : N/C